



CAMPAGNE DE DÉBROUSSAILLAGE 2026



Du lundi 19 octobre
au vendredi 6 novembre 2026
Semaine 43 à 45



Réalisée par
**l'entreprise
MARTIN**

Nous vous informons que l'entreprise se décharge formellement de toute responsabilité pour toute gêne, dommage ou incident lié à la présence d'installations non signalées (bouches d'irrigation, clôtures, tuyaux, canalisations, piquets...) dans les zones de végétation et d'intervention.

**Nous vous rappelons les préconisations
à respecter par les usagers et les riverains :**



1

Signaler toutes structures susceptibles d'être présentes au milieu de la végétation à débroussailler.

2

Repérage de ces structures par un marquage réfléchissant visible à hauteur adéquate avant leurs interventions.

*Merci pour votre compréhension
et votre collaboration.*

